G-XI
7
FERNANDEZ-SHAW ARCHIVO

Lausanne le 10 avril 1942

Monsieur le Comte de Vignier
Goya 89
MADRID

Cher Monsieur,

Je vous retourne ci-joints un exemplaire du contrat en espagnol, et un exemplaire du contrat en français, le double de ces deux contrats restant entre mes mains.

Vous trouverez ci-jointe aussi une lettre de Monsieur Louis Schmidt adressée à vous-même et qui contient la déclaration que vous demandez. Ainsi donc les droits d'auteur de M. Louis Schmidt n'incomberont en aucun cas ni à vous-Même ni à la Société Générale des Auteurs d'Espagne, mais les droits de M. Louis Schmidt lui seront versés par moi sur ma part de 50 % selon un accord passé entre lui et moi.

La musique de M. Louis Schmidt vous est envoyée par ce même courrier comme "Papiers d'affaires recommandés". Veuillez me dire quand elle sera entre vod mains.

Voici donc tout réglé. Il n'y a plus qu'à attendre la décision de la compagnie théâtrale à laquelle vous avez soumis le manuscrit de 6e ătage.

Certainement, j'examinerais volontiers la possibilité de faire jouer en Suisse romande la production espagnole que vous me signalez. Mais je dois vous dire tout de suite qu'il n'y a que trois théâtre professionnels, dont l'un consacré exclusivement au théâtre gai.

Je vous prie, Cher Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Alfred Schmid

Annexes: 1 contrat en langue espagnole
1 contrat en langue française
1 lettre de Monsieur Louis Schmidt